DLP-6-6-79124024

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

20

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Rue St-Jean prolongée - B. P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL

S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

/ NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE : 24.06.51. /

- Bulletin technique N° 141 (11ème envoi de 1979) - 30 mai 1979

/ V I G N E /

- Mildiou :

Depuis l'envoi du bulletin du 22 mai, de très rares foyers ont été décelés dans les vignobles du Tarn (Secteurs de Rabastens et de Gaillac-Broze), de l'Armagnac (Secteur de Salles d'Armagnac) et du Frontonnais ; il en existe probablement ailleurs.

Comme déjà signalé, les taches ont bien été trouvées soit sur plantules issues de germination de pépins, soit sur feuilles traînant sur le sol.

Il est donc vivement recommandé de poursuivre activement le nettoyage de la base des souches et de relever les rameaux traînant à terre.

Le temps perturbé persistant, il serait prudent d'étendre le traitement recommandé dans les parcelles très sensibles à partir du 30 mai (bulletin du 22 mai), à l'ensemble du vignoble.

- Black-rot :

Les projections d'ascospores se poursuivent encore à l'occasion des chutes de pluies. Dans les foyers de la maladie, utiliser pour le traitement dirigé contre le Mildiou, les produits aux doses nécessaires pour combattre le Black-rot.

- Tordeuses de la grappe (Eudémis et Cochylis) :

Les captures, au cours du premier vol, ont généralement été très faibles, sauf dans quelques zones où leur importance a été moyenne : Frontonnais (31), Sainte-Cécile (81) et dans quelques parcelles du Madiranais (65).

Les dépôts d'oeufs relativement nombreux ont seulement commencé le 21 mai.

Si l'on désire traiter préventivement, dans les parcelles où l'on constate habituellement des dégâts sérieux, on pourrait intervenir à partir du 5 juin. Toutefois, on a intérêt à attendre de voir les glomérules (boutons floraux agglomérés par les fils de la jeune chenille) pour juger de l'intérêt du traitement. Rappelons qu'il est possible de tolérer, sans risque de perte de récolte, une moyenne de deux glomérules par grappe.

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Carpocapse des pommes et des poires :

Le vol des papillons est commencé depuis quelques jours mais les pontes déposées jusqu'à présent sont insignifiantes.

Attendre encore pour traiter, même dans les cas où l'on désire utiliser le diflubenzuron (Dimilin).

- Tavelures du poirier et du pommier :

Nous rappelons que pour les vergers dans lesquels la présence de taches a été décelée, il est nécessaire de poursuivre la lutte en fonction des pluies.

- Oïdium du pommier :

Le temps actuel est toujours très favorable au développement de ce champignon. Prévoir un nouveau traitement dans les plantations sensibles.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Cochenille du mûrier sur pêcher :

Les éclosions des oeufs sont en cours. Dans les vergers de pêchers contaminés, attendre la semaine du 5 au 10 juin pour intervenir avec soit :

- méthidathion à 40 g de matière active à l'hectolitre (Ultracide),

soit :

- oléoparathion à 25 g de matière active à l'hectolitre (Nombreuses spécialités),

soit :

- parathion émulsion à 30 g de matière active à l'hectolitre (Nombreuses spécialités)

Afin de ménager la survie des auxiliaires, souvent nombreux, il est conseillé de traiter seulement les arbres les plus infestés.

N O Y E R S

- Bactériose :

Si le traitement précédemment conseillé a été entraîné par les pluies (plus de 25 millimètres), le renouveler dès que possible.

CULTURES LEGUMIERES

- Melon :

Les premiers foyers de pucerons ont été observés sous tunnel. Surveiller attentivement les cultures pour intervenir, le cas échéant, sur les quelques plantes atteintes. Eviter tout traitement généralisé.

...\/...

ENQUETE SUR LE FEU BACTERIEN

Une note de la Station d'Avertissements Agricoles diffusée le 20 novembre 1978, faisait déjà état de cette grave maladie sur poirier, provoquée par une bactérie : Erwinia amylovora.

Nous rappelons que cette affection se traduit par le noircissement, puis le dessèchement des bouquets floraux et des jeunes pousses. Ces symptômes gagnent progressivement tous les organes verts des rameaux et des charpentières. Les parties atteintes semblent brûlées par le feu. Dans les cas les plus graves, l'arbre peut rapidement dépérir.

La maladie ayant été observée pour la première fois sur poiriers en France, en 1978, dans les vergers des Landes, des Pyrénées Atlantiques et du Lot-et-Garonne (région de Damazan), une prospection sera entreprise, cette année, de juillet à septembre 1979, dans toute la région "MIDI-PYRENEES", pour déterminer si des foyers existent dans notre Circonscription.

Les propriétaires de vergers de poiriers sont donc priés de se faire connaître, dès que possible, afin que, lors de l'organisation matérielle de la prospection, leurs parcelles ne soient pas oubliées.

Veuillez nous retourner le questionnaire ci-dessous.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.
Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.

N O M : ______________________ PRENOM : ______________

ADRESSE COMPLETE : ______________________________

____

SURFACE TOTALE EN POIRIERS : ______________________

SURFACE ET NOMBRE DE PARCELLES DANS LA VARIETE PASSE-CRASSANE :

____

LOCALISATION DES PARCELLES EN PASSE-CRASSANE : ______________

____

P 186